

Annuaire de L'Association Normande

Année 1851

Assemblée générale de l'association

Fécamp le 17 juillet 1850

PÊCHE DE LA MORUE A FÉCAMP.

Avant la Révolution, le port de Fécamp armait annuellement huit ou dix petits navires, presque tous ayant été des bateaux-pêcheurs de harengs, que l'on avait radoubés tout exprès pour aller faire la pêche de la morue sur le grand-banc de Terre-Neuve. Ces navires jaugeaient chacun de 60 à 80 tonneaux ; leur équipage se composait de dix à douze marins , tout compris. La pêche se faisait pendant que le navire était en dérive , et chaque matelot , debout dans un baril fixé sur le pont , sans autre mouvement que celui des bras , tenait , pendant toute la durée du jour, une ligne,

les autres marais, est aussi moins susceptible de fondre dans la saumure que conserve le tonneau.

Tous les navires de Fécamp faisant la pêche de la morue vont pêcher sur le grand-banc de Terre-Neuve. A de rares intervalles, on a tenté la pêche en Islande ; mais le peu de produits des armements y a toujours fait renoncer.

Nombre de navires employés à la pêche ;—leur tonnage ;—marins employés et produits de pêche.

	Navires.	Tonnage.	Marins.	Produits.
En 1816,	2	150	25	40,000 fr.
1817,	5	435	67	130,000
1818,	5	435	67	130,000
1819,	7	686	96	160,000

Le nombre des navires, à Fécamp, s'est toujours accru jusqu'en 1828, où il s'est élevé à 25, d'une contenance de 3,000 tonneaux au moins. Ces 25 navires étaient montés par 375 hommes, et donnaient un produit annuel de 700 à 750,000 francs. Les trois quarts de ces navires préparaient leurs morues en tonnes, et l'autre quart les préparait en vrague ou grenier, en tranchant la morue au rond. Après 1830, le nombre des navires a diminué sensiblement et est resté, pendant quelques années, fixé à 15 ou 16, d'une contenance de 2,500 tonneaux, et employant 225 à 240 marins. Avec la diminution des navires, on a aussi diminué la préparation de la morue en tonnes, qui a été presque entièrement abandonnée, et on s'est porté sur la préparation de la morue tranchée au plat, destinée à être séchée. A partir de 1835, le nombre des navires a augmenté de nouveau jusqu'en 1841, où il s'est fixé à 35 ou 36, d'un ton-

nage d'environ 5,000 tonneaux, et employant environ 560 marins. Tous ces navires, excepté 5 ou 6 qui apportaient leur morue tranchée au rond à Fécamp, et faisaient presque toujours deux voyages dans leur campagne, allaient déposer le produit de leur pêche à Bordeaux, Rochefort, la Rochelle, Nantes, etc., et revenaient à leur port d'armement avec un chargement de sel ou de liquides.

A partir de 1844 et jusqu'en 1849, le nombre des navires a diminué subitement, et s'est maintenu de manière qu'il paraît vouloir s'augmenter; mais aussi leur tonnage a augmenté, ainsi que les produits de pêche.

Voici le tableau des armements et des produits de pêche pendant ces six dernières années :

Années.	Nombre de navires faisant la pêche.	Tonnage des navires.	Marins à bord.	Produit en kilogrammes.	Produit en francs.
1844,	35	5,040	568	5,881,529	1,458,228 85
1845,	52	4,528	521	5,644,512	1,617,766 11
1846,	25	3,686	417	4,960,468	1,437,860 22
1847,	26	4,041	441	5,799,588	1,624,048 0
1848,	25	4,388	459	5,144,593	1,442,845 47
1849,	26	4,608	467	5,560,588	1,484,922 77

La moyenne de ces six dernières années est de

28	4,581	475	5,498,447	1,510,945 24
----	-------	-----	-----------	--------------

Produit moyen par chaque homme, pendant ces six années, ^{kil.} 11,363

Poids idem idem en 1844. 10,554

— idem idem en 1849. 11,906

D'après ce tableau, on voit que la pêche de la morue est en progrès à Fécamp.

Gains ou bénéfices des marins.

Les marins (simples matelots) gagnent, chaque année,

pendant leur voyage, en y comprenant le pot-de-vin donné par l'armateur, de 500 à 800 francs, suivant la réussite. Ils sont de sept à neuf mois à faire leur voyage, qui se termine dans le port de destination; soit la Rochelle, Bordeaux ou Cette. Ils sont payés à raison de 50 francs par mois, pendant leur séjour au port de destination et pendant la traversée de retour au port d'armement; ce qui peut durer de deux mois et demi à quatre mois. Ces mêmes hommes étant de retour au port d'armement, sont presque continuellement occupés à travailler, jusqu'au moment du nouveau départ, à la réparation du gréement du navire et à son réarmement. Le gain des novices et mousses est proportionnel à celui des matelots, c'est-à-dire qu'il est, suivant l'engagement, des $\frac{7}{8}$, $\frac{3}{4}$ ou $\frac{2}{3}$ pour les novices, et de moitié pour les mousses.

On peut évaluer les bénéfices du voyage du second capitaine à quelque chose de plus que le double de ceux d'un matelot, et ceux du saleur à un peu moins que le double.

Les bénéfices du capitaine peuvent être évalués à cinq ou six fois ceux d'un matelot.